



Le journaliste sportif Alain Denis Ikoul analyse la première démission de l'association des clubs de football professionnel du Cameroun (ACFPC).

La présidente de Yafoot, Pauline Thérèse Manguèle, qui occupait le poste de Secrétaire Générale de l'(ACFPC) vient de jeter l'éponge. Elle a quitté le navire, au lendemain de la signature de l'arrêté du préfet du Wouri interdisant l'existence de l'ACFPC.

Le journaliste sportif Alain Denis Ikoul analyse les contours de la curieuse démission de Pauline Thérèse Manguèle.

Il faut déjà rappeler que le problème des présidents de clubs, c'est entre eux, et non contre la fédération. Il y a un groupe (ACFPC) qui estime que le bureau de l'association légale (ACEC) ne défend pas les intérêts des clubs, car étant de connivence avec la fédération. Ils se sont (à tort ou à raison) retirés pour créer une nouvelle association, afin de mieux défendre leurs intérêts. Cette dame était bien présente aux différentes réunions du groupe de « mécontents » à Douala. Six jours plutard, elle décide de démissionner de façon très curieuse, de l'association à laquelle elle a adhéré délibérément.

Cette lettre est curieuse pour deux raisons fondamentales: la première c'est

qu'elle intervient plusieurs heures après l'annulation du récépissé de déclaration de ladite association par le préfet du Wouri. L'annulation du récépissé entraîne l'annulation de l'association, donc l'association est considérée comme inexistante, et la note du préfet le précise: on n'a donc pas besoin de démissionner de quelque chose qui n'existe pas: c'est la preuve qu'on est là dans le champ de la manipulation, et c'est de la pure politique.

La deuxième curiosité c'est le destinataire: La dame démissionne d'une association X (clubs) et adresse sa lettre au président d'une association Y (Fédération). C'est comme si un parent d'élève démissionnait de l'Association des parents d'élèves du Lycee de Mimboman, et laisse le président de cette association pour aller adresser sa lettre au président de l'association des enseignants : cela n'a pas de sens, mais trahit plutôt le rôle trouble de la fédération dans le conflit qui oppose les dirigeants de clubs entre eux: c'est clair, la fédération tire les ficelles et n'a pas intérêt à faire face à une association de clubs qui soit forte, et c'est juste MALSAIN.

Je continue de penser que l'exécutif actuel de la FECAFOOT, surtout son président, à tout pour redresser le football camerounais. D'ailleurs lors de sa campagne il a fait de l'apaisement et de l'union, des leviers importants de son mandat. Mais il faut pour cela revoir les leviers de sa gouvernance, qui semble jusqu'ici très autocrate. Les présidents de clubs ne sont pas des saints, je le dis toujours. Je pense même que certains ne méritent pas notre football, mais la fédération aussi ne doit pas user du diviser pour mieux régner. Elle doit fédérer, et non diviser pour mieux régner. Et n'allez surtout pas me demander qui est derrière l'annulation du récépissé de l'association des présidents de clubs, car on sait tous qui a les longs bras de jour comme de nuit au Cameroun. »

« Il faut déjà rappeler que le problème des présidents de clubs, c'est entre eux, et non contre la fédération. Il y a un groupe (ACFPC) qui estime que le bureau de l'association légale (ACEC) ne défend pas les intérêts des clubs, car étant de connivence avec la fédération. Ils se sont (à tort ou à raison) retirés pour créer une nouvelle association, afin de mieux défendre leurs intérêts. Cette dame était bien présente aux différentes réunions du groupe de « mécontents » à Douala. Six jours plutard, elle décide de démissionner de façon très curieuse, de l'association à laquelle elle a adhéré délibérément.

Cette lettre est curieuse pour deux raisons fondamentales: la première c'est qu'elle intervient plusieurs heures après l'annulation du récépissé de déclaration de ladite association par le préfet du Wouri. L'annulation du récépissé entraîne l'annulation de l'association, donc l'association est considérée comme inexistante, et la note du préfet le précise: on n'a donc pas besoin de démissionner de quelque chose qui n'existe pas: c'est la preuve qu'on est là dans le champ de la manipulation, et c'est de la pure politique.

La deuxième curiosité c'est le destinataire: La dame démissionne d'une association X (clubs) et adresse sa lettre au président d'une association Y

(Fédération). C'est comme si un parent d'élève démissionnait de l'Association des parents d'élèves du Lycee de Mimboman, et laisse le président de cette association pour aller adresser sa lettre au président de l'association des enseignants : cela n'a pas de sens, mais trahit plutôt le rôle trouble de la fédération dans le conflit qui oppose les dirigeants de clubs entre eux: c'est clair, la fédération tire les ficelles et n'a pas intérêt à faire face à une association de clubs qui soit forte, et c'est juste MALSAIN.

Je continue de penser que l'exécutif actuel de la FECAFOOT, surtout son président, à tout pour redresser le football camerounais. D'ailleurs lors de sa campagne il a fait de l'apaisement et de l'union, des leviers importants de son mandat. Mais il faut pour cela revoir les leviers de sa gouvernance, qui semble jusqu'ici très autocrate. Les présidents de clubs ne sont pas des saints, je le dis toujours. Je pense même que certains ne méritent pas notre football, mais la fédération aussi ne doit pas user du diviser pour mieux régner. Elle doit fédérer, et non diviser pour mieux régner. Et n'allez surtout pas me demander qui est derrière l'annulation du récépissé de l'association des présidents de clubs, car on sait tous qui a les longs bras de jour comme de nuit au Cameroun. »
